

Nouvelles pratiques sociales



André Cellard, *Histoire de la folie au Québec de 1600 à 1850*,
Montréal, Boréal, 1991, 280 p.

Henri Dorvil

Volume 6, numéro 1, printemps 1993

La surdité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301216ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301216ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dorvil, H. (1993). Compte rendu de [André Cellard, *Histoire de la folie au Québec de 1600 à 1850*, Montréal, Boréal, 1991, 280 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 231–233. <https://doi.org/10.7202/301216ar>



Histoire de la folie au Québec de 1600 à 1850

André CELLARD,
Montréal, Boréal, 1991, 280 p.

Décidément, la décennie 80 aura été celle des fous. Plusieurs commissions d'enquête se sont penchées sur le sort des malades mentaux, une série d'avis du Comité de la santé mentale, organisme consultatif chargé de conseiller le ministère de la Santé et des Services sociaux, des reportages à la radio, à la télévision, dans la presse parlée, de la publicité aussi. Au moins quatre thèses de doctorat majeures sur cette problématique ont été produites, sans oublier de nombreux mémoires de maîtrise, rapports de recherche subventionnée et documents cinématographiques. Il faut remonter jusqu'à la Révolution tranquille, à l'époque du livre de Jean-Charles Pagé, *Les fous crient au secours* et de la Commission d'étude sur les hôpitaux psychiatriques, pour retrouver un tel engouement de la collectivité pour cette marginalité. La folie, comme on le sait, revêt une inquiétude permanente dans toute société et l'asile (comme la prison d'ailleurs) reflète périodiquement l'état d'âme collectif. Ainsi en est-il du temps présent comme du passé. Quel sort le Québec réservait-il à ses fous avant 1850 ? Du début de la colonisation jusqu'au milieu du XIX^e siècle, comment les gens percevaient-ils cette forme de marginalité qui pouvait inspirer crainte, pitié et honneur ? C'est à cette tâche de titan que s'est consacré l'ouvrage *Histoire de la folie au Québec*, tiré d'une thèse de doctorat en histoire soutenue à l'Université d'Ottawa, en 1988, par André Cellard.

Il s'agit d'un long voyage à travers le temps qui commence en Nouvelle France et qui se termine vers le milieu du XIX^e siècle. L'auteur prend soin de nous présenter la prise en charge familiale, paroissiale, communautaire même du déviant mental qui caractérise la colonisation de la Nouvelle France jusqu'à l'étatisation centralisatrice des problèmes de la folie par l'asile. L'auteur présente tour à tour les perceptions du fou par les Canadiens français, les réponses pour juguler ces comportements nuisibles au corps social (contrôle), les symptômes (confusion discursive, perturbation comportementale), les causes (surnaturelles, physiques, etc.) de la folie, aussi bien que les types de comportements insécuritaires pour le fou, sa famille et la société en général. Il s'agit, en fin de compte, d'une analyse de divers facteurs qui ont façonné la représentation sociale de la maladie mentale, téléguidé les comportements à l'égard des fous jusqu'à la solution « finale », l'enfermement. C'est la réaction sociale et l'intervention avec ou sans le consentement du présumé patient qui désignent la folie. Pour ce faire,

l'auteur utilise diverses sources documentaires, principalement des archives et des livres savants.

Au Québec, il existe plusieurs études et essais fragmentaires sur un aspect ou l'autre de la maladie mentale, mais les historiens, en particulier, n'ont guère gâté ce pays dans le sens d'une œuvre originale et de grande envergure. L'apport original du volume consiste dans la longueur de la période couverte, soit du début de la colonisation jusqu'au milieu du XIX^e siècle, et la vision d'ensemble. L'étendue de la recherche et de la documentation est suffisante pour la période couverte. De plus, l'auteur ne s'est pas cantonné seulement au Québec. En outre, à chaque fois que l'argumentation le requérait, il mettait l'expérience québécoise de la folie en interface avec celle des États-Unis, de la France et de l'Angleterre. Car, en fin de compte, l'histoire de la folie en Occident est la même partout, avec des variantes de contexte culturel. Les convergences d'un pays à l'autre ne manquent pas, surtout de métropole (France) à colonie (Nouvelle France). Une même grille de lecture traverse le manuscrit de part en part et à travers les périodes étudiées : perception de la folie, symptômes, causes, styles de comportement identifiés, réponses de la société à ces comportements.

Cet historien a été parmi les premiers, sinon le premier, à investiguer la richesse que recèlent les actes d'interdiction et de curatelle, car c'est dans cette documentation que l'on trouve non seulement les différentes appellations de la folie, mais aussi les raisons pour lesquelles la famille, le curé, le médecin, le juge réclamaient la tutelle et l'internement. Qui oserait mettre en doute la valeur d'un acte légal ? L'histoire de la maladie mentale à travers les actes d'interdiction et de curatelle est d'une véracité prégnante et un coup de maître de stratégie et « d'imagination sociologique » de l'auteur.

Autre indicatif de la qualité de l'érudition de l'auteur. Les Amérindiens font partie de l'histoire du Québec. Il est juste, épistémologiquement, de confronter leur représentation sociale de la maladie mentale à celle des Canadiens français venus d'Europe. Après cette co-fertilisation et cette interpénétration, cet exercice s'est opéré à bon escient à l'égard de la France, de l'Angleterre et des États-Unis : ressemblances, différences, explications.

En dernier lieu, il existe depuis quelques années en psychiatrie ce qu'il est convenu d'appeler la thèse de Cellard et Nadon. En effet, on a toujours répété ad libitum que l'année 1845 marquait la fondation de l'asile au Québec (Beauport). Or, un texte de Cellard et Nadon, publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et intitulé « Ordre et désordre : Le Montréal Lunatic Asylum et la naissance de l'asile au Québec » (vol. 39, n° 3, hiver 1986, 345-367) nuance sensiblement cette chronologie. Encore dans la première moitié du XIX^e siècle, le Bas-Canada n'offrait pas les conditions socio-économiques propices à l'érection d'asiles. L'industrialisation n'avaient pas encore pénétré profondément cette société où environ 80 % de la population était rurale et où le réseau des solidarités familiales et villageoises arrivait encore à absorber toutes sortes d'indigents :

pauvres, malades mentaux, mendiants. Bref, ce n'est que trois décennies au moins après l'épisode du Montréal Lunatic Asylum (1839-1845), à la faveur de la montée de l'industrialisation, que les Canadiens français ont commencé à s'intéresser aux asiles et à y envoyer leurs fous. C'était l'élite économique composée principalement de commerçants d'origine anglaise qui voulait le plus implanter ces structures asilaires. C'est à l'auteur que revient l'honneur de ce rétablissement historique. Au printemps 1990, le manuscrit de cet auteur a été chaudement recommandé à la Fédération canadienne des sciences sociales pour une subvention à l'édition. L'œuvre a tenu ses promesses puisqu'elle vient de mériter le Prix Michel Brunet décerné lors du Congrès annuel de 1991 de l'Institut d'histoire de l'Amérique française. Prix qui couronne le meilleur ouvrage historique produit par un historien âgé de moins de 35 ans.

HENRI DORVIL

Département de travail social
Université du Québec à Montréal